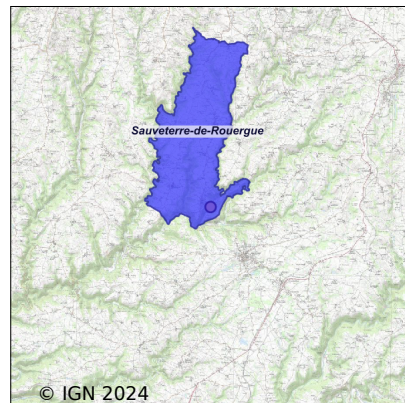


Système d'assainissement 2022

SAUVETERRE DE ROUERGUE



Station : SAUVETERRE DE ROUERGUE

Code Sandre	0512262V002
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE SAUVETERRE DE ROUERGUE
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	juin 1991
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	950 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	47,5 Kg/j
Charge nominale DCO	95 Kg/j
Charge nominale MES	85,5 Kg/j
Débit nominal temps sec	142 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Lagunage naturel
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	645 894, 6 346 768 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Lézert

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

71% de Sauveterre-de-Rouergue depuis 1999

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau de 6 750 mètres linéaires est mixte et l'effluent arrive à la station pour une partie en gravitaire et pour l'autre partie via 2 postes de relevage. Une investigation des réseaux serait intéressante en vue de supprimer les entrées deau les plus significatives, même si la filière en place permet d'absorber les à-coups hydrauliques. Le système de collecte est d'ailleurs identifié dans le l'état des lieux lié aux Pollutions DOMestiques défini par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Un réseau de transfert présente deux postes de refoulement

Les pompes des 2 postes fonctionnent correctement et les ouvrages sont relativement propres (hydrocurage annuel par la SAUR).

Les postes sont nettoyés régulièrement. Afin de préserver les pompes, il serait intéressant d'installer un panier dégrilleur dans le poste du lotissement. Il convient de sortir les pompes pour vérifier leur état (une fonctionne 2 fois plus que l'autre).

Une géolocalisation des réseaux semble nécessaire :

Afin d'appréhender le transfert de la compétence à l'intercommunalité et de faciliter l'entretien du patrimoine de collecte, la commune pourra faire géolocaliser ses réseaux sur le format Réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement (RAEPA).

Station d'épuration

Etat général des ouvrages dégradés

La station de type lagunage naturel (3 bassins), a 31 ans (mise en service en juin 1991).

En entrée de station, le dégrilleur a été retiré depuis plusieurs années ce qui est préjudiciable.

En outre, le génie civil des équipements présente des signes de vétustés.

Malgré la présence de ragondins, les berges ne semblent pas trop endommagées (tout de même se méfier).

Quelques points d'améliorations à apporter

Les abords de la station sont bien entretenus. Le dégrilleur est à replacer en entrée de station. La végétation qui gagne les ouvrages de liaisons est à retirer. Il faut faire intervenir des piégeurs agréés avant que les nuisibles ne endommagent trop les digues des lagunes.

Site à sécuriser et à interdire au public

Le site est à sécuriser et donc à fermer, car il est potentiellement dangereux. L'accès à la station doit être interdite au public.

Il conviendrait de détourner le sentier de randonnée traversant la parcelle. En cas d'incident, la responsabilité des élus serait engagée.

Charges hydraulique et organique moyennes

Le bilan d'auto-surveillance réalisé en novembre 2022, fait état d'une charge hydraulique de 62 m³/j, soit 418 EH, représentant 44% de la capacité nominale de la station.

La charge organique est de 12.5 kg DB05/jour (pondérée par la DCO) représente 209 EH, soit 22% de la capacité de la station.

Rejet conforme à la réglementation : Le jour de la visite simple, ainsi que le jour du bilan d'auto-surveillance, les rejets sont corrects et les rendements sont moyens. Ils répondent cependant aux exigences réglementaires (arrêté N° 900147 du 23 janvier 1990, et arrêté du 21 juillet 2015).

Sous produits

Opération de curage des boues en deux temps

Suite aux résultats de la bathymétrie réalisée en février 2020, un curage s'est avéré nécessaire. Or, la crise liée au Covid-19 a rendu l'opération plus problématique qu'à l'accoutumée.

En effet, afin d'être en conformité avec la nouvelle « réglementation boues » (arrêté du 30/04/20, article 2 e), il a été décidé de pomper les boues des lagunes 1 et 2 et de les transférer dans le bassin n°3 et de court-circuiter ce dernier, pendant un an. La lagune a fonctionné en « mode dégradée » durant l'année 2022, mais un bilan 24h a attesté la conformité du rejet.

Ainsi, à l'automne, 3 800 m³ de boues, soit 177 t de MS furent épandues conformément au plan d'épandage réalisé à cette occasion.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	62 m ³ /j	44 %			59 m ³ /j	
DBO ₅	11,2 Kg/j	23 %	180 mg/l	98 %	0,2 Kg/j	3,6 mg/l
DCO	27,6 Kg/j	29 %	450 mg/l	86 %	4 Kg/j	67 mg/l
MES	13,6 Kg/j		220 mg/l	97 %	0,3 Kg/j	5,9 mg/l
NGL	3 Kg/j		49 mg/l	32 %	2,1 Kg/j	35 mg/l
NTK	3 Kg/j		49 mg/l	32 %	2,1 Kg/j	35 mg/l
PT	0,4 Kg/j		7,2 mg/l	55 %	0,2 Kg/j	3,4 mg/l

Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0512262V002>